



Fiche d'inscription

Saison 2018-2019

Ecole de plongée / Apnée / Nage avec palmes

Club affilié FFESSM 22140086 - Adresse : changement en cours – www.suballigators.fr

NOM :	PRÉNOM :	
Date de naissance : / /	Lieu de naissance :	
Adresse :		
Téléphone domicile :	Téléphone mobile :	
Email :	@	
Personne à prévenir en cas d'accident :	Tél :	
Numéro de licence FFESSM :	Niveau(x) actuel(s) - PLONGÉE :	APNÉE :

Adhésion au club

- Nage avec palmes, apnée, encadrant - accès aux bassins + licence FFESSM 145€
- Licence FFESSM seule 45 €
- Membre associé à la vie de Club (ne donne pas accès à la pratique des activités nautiques) 30 €

Formation Plongée – Adhésion au club + licence FFESSM compris

- Niveau 1 - avec prêt de matériel..... 275 €
- Niveau 2 - avec prêt de matériel..... 250 €
- Niveau 2 - sans prêt de matériel 190 €

Réduction pour une adhésion et/ou une formation 2^{ème} personne d'une même famille - 15 €

Assurance FFESSM optionnelle

L'assurance comprise avec la licence FFESSM est une responsabilité civile uniquement. Chaque adhérent peut souscrire une assurance individuelle accident en option et en supplément. Voir http://www.ffessm.fr/assurances_plongee.asp

- Garantie loisir 1 + 20 €
- Garantie loisir 2 + 31 €
- Garantie loisir 3 + 54 €

Total adhésion
-
réduction
+
assurance

€

Validation niveau (soumise à validation des compétences)

Sauf formation plongée niveaux 1 et 2, les cartes attestant d'une validation sont à régler lors de l'enregistrement auprès de la FFESSM

15 € par niveau validé

« J'atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, m'engage à respecter la réglementation en vigueur, les statuts et le règlement intérieur de l'association et demande mon inscription à SUB'ALLIGATORS. »

Pièces à joindre lors de votre inscription :

- ✓ **certificat médical** datant de moins de 3 mois **rédigé sur le formulaire FFESSM** (disponible sur <http://www.suballigators.fr>). Pensez à en conserver une copie.
- ✓ **1 à 3 chèques** représentant le total.
Possibilité de paiement en 3 fois sur les mois de septembre, octobre et novembre et 2 fois sur les mois de octobre et novembre.
- ✓ Emprunt de matériel auprès du club : **un chèque caution de 1000 €** rendu en fin de saison lors de la restitution du matériel.

Fait à CAEN, le / /

Signature,

Les anciens adhérents devront avoir renouvelés leur adhésion au plus tard le **15 novembre** ou avant la limite de validité de leur certificat médical